

Bilan contrasté pour l'exercice 2022

Plan-les-Ouates, le 24 mai 2023 – **L'instabilité économique conjuguée aux conséquences du conflit en Ukraine ont pesé sur la situation financière et la performance des entreprises. C'est dans ce contexte que la Fondation d'aide aux entreprises (FAE) a poursuivi sa mission de facilitateur de financement pour les entreprises genevoises. Les soutiens accordés en 2022, s'élèvent au total à CHF 14.6 millions en faveur de 60 entreprises, totalisant 520 emplois, soit un montant de soutien moyen de CHF 242 793.- par entreprise. La FAE a accepté une intervention dans 78 % des dossiers présentés au Conseil de fondation.**

Malgré une activité intense, l'exercice 2022 de la Fondation d'aide aux entreprises se solde sur un bilan globalement contrasté. Avec un nombre de sollicitations important, le nombre de soutiens octroyés reste cependant en deçà des volumes accordés annuellement avant la crise sanitaire. Ainsi, en 2022, les soutiens accordés s'élèvent à CHF 14.6 millions en faveur de 60 entreprises et de 520 emplois. La FAE est intervenue auprès de l'ensemble des secteurs d'activité.

Les entreprises soutenues sont majoritairement de taille plus modeste en comparaison historique. 76 % des soutiens ont été accordés à des entreprises totalisant moins de 10 emplois, contre 64 % en moyenne pour la période 2015 - 2019. Cette évolution, entamée depuis quelques années mais intensifiée ces deux dernières années, a un impact direct sur le nombre total d'emplois soutenus.

« *L'instabilité économique pèse clairement sur la situation financière et les performances des entreprises.* » souligne Patrick Schefer, directeur de la FAE « *Usuellement, les périodes d'incertitude étaient synonymes d'un volume d'affaires accru pour la FAE, ce qui n'est plus le cas depuis la pandémie. Les PME durement touchées durant cette période hésitent temporairement à investir.* »

Le volume de transmissions d'entreprises s'est également réduit, certainement freiné par les contraintes des différentes aides perçues pendant la crise sanitaire. Seules les sollicitations des créateurs et créatrices d'entreprises a augmenté, +42 % par rapport à 2019. Ces demandes sont plus difficiles à traiter par la FAE qui offre des prestations de dettes, mode de financement délicat en phase de démarrage, qui plus est sous forme d'un cautionnement bancaire, qui nécessite, un accord conjoint d'un établissement bancaire.

« *Dans ce contexte délicat, la FAE continue de jouer un essentiel pour les entreprises en leur permettant d'obtenir des financements en faveur des PME genevoises par l'octroi d'une garantie sur le crédit sous forme de cautionnement, ou de bénéficiaire d'avances de liquidités entre autres, un rôle majeur dans les situations tendues que traversent les entreprises du canton* » explique Me Caroline Ferrero Menut, présidente de la FAE.

Portefeuille global fin 2022

Fin 2022, 244 entreprises étaient soutenues par la FAE toutes prestations confondues, hors prêts directs Covid-19, soit une augmentation de 15 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Cet accroissement est dû principalement à la prolongation de la durée des crédits en cours consécutive aux nombreux reports ou modifications d'amortissement réalisés pendant la période Covid-19, afin de permettre aux entreprises de faire face aux difficultés de trésorerie rencontrées.

La crise a eu un impact significatif sur le secteur de la restauration et de l'hôtellerie. Dès lors, dans cette branche, qui se caractérise également par une politique de prudence accrue des établissements bancaires, il est cohérent de constater que le FAE est intervenue à hauteur de 24 %, mais pour un montant d'engagements de 15 %, révélant un soutien en faveur de financements plus modestes.

Gestion des prêts Covid

La gestion des prêts directs Covid accordés par la FAE continue à mobiliser fortement les ressources de la FAE. Au 31 décembre 2022, 36 % du montant total initialement accordé a déjà été remboursé. Le bilan global des remboursements demeure encourageant mais les difficultés et les contentieux s'accroissent au fil des mois.

Chiffres clés 2022

- Au total, la FAE a octroyé CHF 14.6 millions de prestations (CHF 16.2 millions en moyenne historique)
- Elle a soutenu 60 entreprises et 520 emplois (60 entreprises et 773 emplois en moyenne historique)
- Le montant moyen octroyé par entreprise en 2022 se monte à CHF 242 793.- (CHF 274'793 en moyenne historique)
- L'ensemble des actions de la FAE se monte à CHF 293 millions en faveur de 1'300 entreprises et pour un soutien de + 15'000 emplois.

À propos de la FAE - Composée de spécialistes en finance et en gestion, la Fondation d'aide aux entreprises (FAE) intervient de manière subsidiaire pour faciliter l'accès au financement à des entreprises viables basées dans le canton de Genève, quel que soit leur secteur d'activité. Au-delà de solutionner des problématiques de financement, son objectif est de favoriser le développement des PME genevoises en privilégiant le maintien d'une économie forte et diversifiée, pourvoyeuse d'emplois. La FAE intervient tout au long du cycle de vie de l'entreprise à travers quatre prestations :

- Cautionnement de crédits
- Prise de participation minoritaire
- Avance de liquidités
- Mandat d'audit, d'accompagnement et/ou d'expertise

La FAE est également l'antenne cantonale genevoise de Cautionnement romand, fondé en 2007 sur la base de la loi fédérale sur les aides financières aux organismes de cautionnement en faveur des petites et moyennes entreprises.

Le rapport annuel 2022 peut être téléchargé sous : <https://www.fae-ge.ch/3d-flip-book/rapport-annuel-2022/>

Pour toute information complémentaire :

FAE / Patrick Schefer, directeur

patrick.schefer@fae-ge.ch / 022 827 42 84

Service de presse FAE / Joël Lucas

media@defacto-pr.ch / 078 789 01 25